

## **Procès-verbal de la réunion du conseil de l'école doctorale de philosophie 17 octobre 2014**

La séance s'ouvre à 17h45

**Présents** (10): Thibault Barrier, Eric Beauron, Jean-Baptiste Brenet, Dimitri El Murr, Geneviève Fraisse, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Marie-Christine Pouchelle, Jeanne-Marie Roux

**Excusés** : Bernadette Bensaude-Vincent (procuration à Chantal Jaquet), Christian Bonnet (procuration à Ramine Kamrane), Philippe Büttgen, Laurent Jaffro, Chantal Collet (procuration à Chantal Jaquet), Jean Gayon (procuration à Max Kistler), Sandra Laugier, Philippe Scialom

### **1) Approbation du procès-verbal du précédent conseil du 17 juin 2014**

Jeanne-Marie Roux ne prend pas part au vote  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants

### **2) Informations de la directrice**

Chantal Jaquet fait le bilan des candidatures aux contrats doctoraux externes de la promotion 2014 :

-Sur les deux candidates présentées en juillet dans le cadre *du concours Hesam* « Paris, Nouveaux Mondes, Vanessa de Luca a obtenu un contrat, mais Dorine Montout n'a pas été retenue. La directrice fait remarquer au conseil qu'un changement de tactique en matière du choix des candidats présentés serait souhaitable. Il vaudrait mieux présenter à ce concours externe les candidats reçus premiers dans le cadre des contrats doctoraux internes plutôt que ceux qui sont au début de la liste complémentaire. Ayant plus de chance d'obtenir un contrat doctoral que ceux qui sont sur la liste complémentaire, ils pourraient ainsi se désister une fois reçus et permettre la remontée des autres dans le classement interne à l'ED.

Compte tenu de l'éclatement de la Comue, Chantal Jaquet fait part des incertitudes quant au maintien et au nombre de ces contrats Hesam l'an prochain.

-En ce qui concerne *le concours réservé aux doctorants inscrits en première année de thèse mis en place par la commission de la recherche*, le bilan n'est pas bon, comme on pouvait s'y attendre, car ne se sont présentés en tout et pour tout que trois candidats, ceux qui avaient échoué aux contrats doctoraux l'année précédente. L'école doctorale a néanmoins présélectionné deux candidats, Sabrina Abib, qui n'a pas été auditionnée, et Jérôme Rouland, qui s'est désisté durant l'été avant même le concours suite à l'obtention d'une classe préparatoire. L'école a ainsi perdu une chance d'obtenir un contrat, car il n'a pas été possible de présenter un candidat suppléant, compte tenu du dépassement de la date limite de remise des dossiers de candidature. Chantal Jaquet note qu'aucun philosophe cette année n'était membre du jury et que ce facteur a probablement désavantagé les candidats présentés. Elle a demandé lors de la réunion du conseil du collège des écoles doctorales qu'un représentant de toutes les disciplines soit dans le jury et que les candidats présélectionnés par les ED soient systématiquement auditionnés, comme cela se fait dans les contrats Hesam, quitte à ce que les ED aient le droit de présenter moins de candidats. Il est extrêmement préjudiciable aux

candidats de première année de ne même pas être auditionnés et d'être ainsi désavoués alors que leur école doctorale les avait présélectionnés. La présidente de la commission de la recherche a été sensible à cet argument, et a fait état d'un bilan mitigé concernant ce concours réservé aux premières années. Il n'est pas certain que la formule soit maintenue sous cette forme l'an prochain et il est à craindre que le nombre des contrats proposés par la commission de la recherche diminue fortement l'année prochaine et passe de 8 à 4.

Pour terminer sur une note plus optimiste, la directrice souligne les résultats particulièrement encourageants des docteurs en philosophie de Paris 1 qui ont obtenu près la moitié des postes mis en mouvement lors de la dernière campagne de recrutement des MCF. Elle informe également le conseil qu'Aurélien Knüfer, docteur de la promotion 2013, a obtenu le prix Richelieu de la Chancellerie des Universités pour sa thèse.

### **3) Examen du second appel à projet**

*Geneviève Fraisse et Marie-Christine Pouchelle arrivent.*

Dimitri El Murr présente son projet « *Europaeum Classics Colloquium* » en soulignant la dimension internationale de la réunion.

Le conseil attribue à l'unanimité une aide de 750 euros au projet, aide qui sera prélevée sur le budget 2014, puisque le colloque a lieu en novembre.

Le projet « *Mind and Body in Early Modern Philosophy* » est présenté par Chantal Jaquet et Laurent Jaffro dans le cadre du programme doctoral Alliance avec Columbia University. Chantal Jaquet souligne que le montant demandé (2800 euros) est davantage une réserve de fonds, au cas où le programme *Alliance* ne pourrait prendre en charge l'ensemble des frais, qu'une somme qui sera effectivement dépensée.

Le conseil attribue à l'unanimité une aide de 2800 euros au projet.

Le projet « *Journées d'étude sur l'épistémologie historique, racines et enjeux actuels* », est présenté par Ivan Moya Diez et Matteo Vagelli, doctorants à Phico. Chantal Jaquet lit au conseil un message de Bernadette Bensaude-Vincent suggérant qu'elle-même et Frédéric Fruteau fassent partie du comité scientifique de ce projet.

Le conseil attribue à l'unanimité une aide de 1780 euros au projet, à condition que Bernadette Bensaude-Vincent et Frédéric Fruteau soient intégrés dans le comité.

Le projet « *Objectifs d'éthique sociale et aspects socio-économiques dans la concrétisation indirecte des droits* » présenté par Emmanuel Picavet est examiné par le conseil. Le projet est intéressant mais il ne rassemble pas plusieurs équipes de l'ED et relève uniquement en interne de Nosophi et mobilise seulement des doctorants d'Emmanuel Picavet. Le caractère particulièrement spécialisé du projet est souligné par le conseil qui trouve que le devis n'est pas assez précis et détaillé. Il est suggéré d'élargir à d'autres équipes ou à des doctorants de l'ED de l'économie, pour pouvoir bénéficier d'une aide du collège des écoles doctorales.

Après discussion, le conseil accepte à l'unanimité d'accorder une aide au colloque à la hauteur de 700 euros.

En ce qui concerne le projet « *Phénoménologie et politique* », présenté par Thomas Maurice et Marion Bernard, il est jugé intéressant mais le dossier est très incomplet car il manque un programme précis, un devis détaillé, le soutien des directeurs de thèses et d'équipe. Le conseil suggère aux organisateurs de repousser la date de leur colloque à

septembre et leur demande à l'unanimité de représenter leur projet avec un programme et un devis détaillés à la session de mai 2015.

Le conseil examine un dernier projet de colloque international « Remind me who I am, again » présenté par Mona Gérardin Laverge. Le budget total est jugé excessif avec des frais de bouche et de reprographie trop élevés.

Après discussion, le conseil accepte à l'unanimité d'accorder 1000 euros pour ce projet sous condition de la présentation d'une lettre de soutien de la part de Sandra Laugier.

#### **4) Calendrier du renouvellement du conseil**

Chantal Jaquet remercie vivement les membres du conseil sortant, en particulier les personnalités extérieures qui ont accepté de donner de leur temps et de participer activement à la vie de l'école doctorale. Elle souligne les acquis et le travail accompli par le conseil durant les quatre années précédentes :

- Rédaction de statuts et mise en place d'une procédure d'expertise en aveugle pour les contrats doctoraux
- Obtention d'une salle de travail entièrement aménagée pour les doctorants,
- Organisation pour la première fois de doctorales annuelles rassemblant toutes les équipes,
- Création d'un groupe de discussion des doctorants,
- Mise en place de formations (rédaction d'un CV, préparation à l'audition pour les postes de MCF, initiation au métier de l'édition, etc )
- Mise en place d'appels à projets bi-annuels.
- Mise en place d'un séminaire doctoral de recherche.

Le calendrier de la procédure de renouvellement est défini comme suit :

1) La directrice convoque les membres internes statutaires auxquels se rajouteront un représentant désigné par la commission de la recherche et un maître de conférences désigné par le collège B (le lundi 3 novembre 2014 aura lieu l'élection du représentant des MCF).

2) Les membres internes désignent les 6 membres externes

Etant donné que Philippe Scialom, Geneviève Fraisse, Chantal Collet, et Marie-Christine Pouchelle ne souhaitent plus se représenter et que les deux autres membres ne se sont pas manifestés, un renouvellement entier des membres extérieurs s'impose.

La date de mercredi 5 novembre 2014 (16h) au centre antique en Sorbonne est retenue pour la désignation des membres extérieurs et il est demandé à chacun de soumettre au maximum six noms au conseil et d'apporter la preuve que les candidats qu'ils proposent ont donné leur accord de principe pour siéger.

3) Une fois le conseil reconstitué, une nouvelle date sera fixée pour procéder à l'élection du directeur, lequel peut être un membre externe ou interne au conseil. D'ores et déjà les candidats à la fonction de directeur sont invités à se faire connaître auprès de l'école doctorale et la campagne s'ouvrira officiellement le 5 novembre. Le directeur élu prendra ses fonctions en janvier 2015.

La séance est levée à 19h 30.